

Enseignement supérieur et Recherche

Un partenariat à construire en commun avec Versailles et Versailles Grand Parc

Dans le n°8 l'essor de Versailles de février 2006, nous avons consacré 4 pages à " Versailles et l'Enseignement supérieur " où nous avons décrit les diverses activités de l'université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ). Nous avons déploré que la ville de Versailles s'intéressât si peu à son université et nous avons proposé la création d'une entité destinée à assurer la synergie entre l'université, les collectivités locales et les partenaires économiques et sociaux.

1 - Où en est-on aujourd'hui ?

Université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ).

Créée il y a 20 ans, l'UVSQ (<http://www.uvsq.fr>) comprend 650 personnes dans les services administratifs et techniques, **1360 enseignants chercheurs (dans 33 laboratoires) et accueille 18 000 étudiants**. C'est une université pluridisciplinaire avec une forte présence de formations professionnalisantes, de relations avec les décideurs locaux et de partenariat avec les entreprises. Seuls, le siège de l'université et l'UFR de Sciences sont installés à Versailles.

L'UVSQ est un des membres fondateurs du **Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) UniverSud Paris** à prédominance de recherche dans les sciences dures.

Puis l'UVSQ a fondé en septembre 2011, avec l'université de Cergy Pontoise (UCP), un autre PRES, actuellement nommé Université Paris Grand Ouest. Cela devrait lui permettre plus d'autonomie et de marquer davantage sa préoccupation pour les sciences économiques, sociales et durables, et pour la conservation du patrimoine. Les Communautés d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Cergy-Pontoise ont soutenu ce projet de PRES Paris Grand Ouest.

L'UVSQ a développé des partenariats tant avec d'autres laboratoires publics qu'avec des industriels, en particulier sous la forme de **fondations partenariales**. L'intérêt d'une fondation est de pouvoir recevoir des fonds de particuliers, d'entreprises ou d'institutions européennes ou internationales. Nous avons noté particulièrement (voir les encadrés) :

- Fondaterra, pour le développement durable des territoires (<http://www.fondaterra.com/>)
- Mov'eoTec, pour des véhicules propres, durables et communicants et pour une mobilité durable (<http://www.fondation-moveotec.com>),
- Patrima, pour la conservation et la valorisation du patrimoine (<http://www.patrima.org>).

Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val-d'Oise / Yvelines (CCIV)

La CCIV (<http://www.versailles.cci.fr/>) est un établissement public de l'État placé sous la responsabilité de chefs d'entreprise, commerçants, industriels et prestataires de services. **Aucun de ses centres de formation par apprentissage (CFA) n'est à Versailles.**

L'Institut Supérieur International du Parfum et de la Cosmétique (ISIPCA) de Versailles est le seul institut dépendant de la CCI sur le territoire de VGP. Il doit impérativement agrandir ses locaux (34-36 rue du Parc de Clagny), actuellement saturés, afin d'accroître le nombre des élèves de 440 au seuil économique de 650. De plus, un investissement de 4 millions d'euros est nécessaire dans ses 13 laboratoires afin de satisfaire leurs normes de sécurité. Si la CCI n'obtient pas le permis de construire, l'ISIPCA devra quitter Versailles, et d'autres villes sont prêtes à l'accueillir.

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Versailles

Le CROUS (<http://www.crous-versailles.fr/>) de l'académie de Versailles (boulevard de la Reine à Versailles) est un établissement public à caractère administratif. Actuellement le CROUS ne dispose pas de résidence universitaire à Versailles. Toutefois 2 projets, situés dans les environs du campus scientifique de l'avenue des Etats-Unis, ont été approuvés : le premier, avenue de Villeneuve l'Étang, de 50 lits et le second, dans la Résidence Richard Mique, de 60 lits (future résidence universitaire, dite " La Fresque "). Les travaux devraient débuter fin 2011 pour s'achever en 2013. Dans VGP, une résidence de 120 lits, en construction à Buc sur la ZAC Cerf volant, doit ouvrir en septembre 2012.

2 - Six ans après, un intérêt toujours limité

La synergie espérée en 2006 ne s'est toujours pas concrétisée et le constat est clair : la ville de Versailles et la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc (VGP) se soucient peu, sauf à la marge, d'encourager l'enseignement universitaire et la recherche dans leur périmètre. Plusieurs faits illustrent ce manque d'intérêt :

- Quand on s'informe, au Syndicat d'Initiative ou à la Mairie de Versailles, sur l'université, on vous répond " Université Inter Âge " (UIA) et on vous remet une belle et grosse brochure. Rien de tel pour l'UVSQ et la recherche. Depuis novembre cependant, on vous remet un guide des lycéens et des étudiants avec 3 pages sur les lycées, 2 sur les prépas, 8 sur les établissements d'enseignement supérieur, dont seulement 1 sur l'UVSQ. L'aspect recherche, si important au 21e siècle pour la qualité et le débouché des études, n'est pas signalé. Et pourtant l'UVSQ, l'Institut Supérieur International du Parfum, de la Cosmétique et de l'Aromatique Alimentaire (ISIPCA), l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSAV), le Centre de recherche du Château de Versailles (CRCV), font de la recherche !

- La ville ne semble pas vouloir lutter énergiquement pour le maintien de l'ISIPCA à Versailles.

- **Il n'y a pas de relations entre les services de la ville et ceux de l'UVSQ.** Par ailleurs, il y a peu de relations institutionnelles entre l'UVSQ et la mairie de Versailles ou VGP : celles-ci ne sont pas présentes au Conseil d'Administration (C.A.) de l'université, alors que la communauté

d'agglomération de Saint-Quentin y a un représentant. **La mairie de Versailles se contente d'un strapontin en étant membre du Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU)**, conseil beaucoup moins influent que le C.A. Le maire inaugure le cycle annuel de l'UIA mais consacre moins de temps aux événements organisés par l'UVSQ même quand ils ont lieu dans sa mairie. Et lors des vœux 2012 de l'UVSQ où le maire de Versailles est passé, sa présidente souligne " le rôle de nos collectivités locales et en particulier des deux communautés d'agglomération de St-Quentin-en-Yvelines (elle cite M.Cadalbert) et de Mantes-en-Yvelines et du Conseil Général qui répondent toujours présents pour nous aider, y compris financièrement, dans nos projets ". Elle remercie ensuite le maire de Versailles " avec laquelle nous avons **désormais** des liens conséquents et des projets innovants ".

- **Le siège de l'université**, avenue de Paris, est installé dans un bâtiment trop discret pour une grande université (voir photo) et surtout il manque de place et risque de partir à Saint-Quentin-en-Yvelines.

- **Les extensions de l'université se font à l'extérieur de Versailles, à Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy, Rambouillet, Mantes-la-Jolie.** Actuellement, l'université comporte seulement 2 sites à Versailles (présidence et UFR de Sciences), 3 sites à Mantes, 3 sites à Vélizy et 8 sites à Saint-Quentin-en-Yvelines. De plus, on a vu que la création du PRES Université Paris Grand Ouest, qui regroupe les universités de Versailles et de Cergy-Pontoise, a été soutenue par des communautés d'agglomérations autres que VGP. **L'implantation de son siège est annoncée à Saint-Germain-en-Laye.**

Pourtant de nombreuses villes françaises, grandes ou petites, ne trouvent aujourd'hui que des avantages à bénéficier sur leur sol de la présence d'une université ou d'une grande école, d'enseignants, de chercheurs et de nombreux étudiants.

Or, VGP a sur son territoire un tissu important d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés (voir l'encadré). Ce potentiel, tourné vers l'international, le national, Paris ou le régional, est paradoxalement méconnu et mal utilisé pour l'économie et l'emploi dans VGP. On pourrait parler d'un gâchis de compétences. Il importe de recenser ce potentiel, de faire connaître, aux divers partenaires économiques et sociaux, les objectifs des établissements ainsi que les actions déjà entreprises sur le plan local (en particulier par la CCI) et de suggérer une mise en réseau des compétences pour en faire bénéficier le développement local, sociétal et industriel, en particulier pour y faciliter la création d'entreprises. En effet, sur l'innovation et la connaissance et donc la présence d'établissements d'enseignement supérieur (universités, grandes écoles) et d'organismes de recherche se révèlent être une condition favorable et nécessaire pour développer une économie moderne, d'excellence, sur un territoire donné ; mais ce développement ne devient effectif qu'après la mise en œuvre d'une synergie entre ces établissements et organismes et le tissu d'entreprises du territoire et les collectivités. C'est le cœur du projet de l'Union Européenne pour 2020.

La ville de Versailles et VGP semblent négliger le fait que :

- l'Université, en liaison avec le département, la Région IdF, la France et l'étranger, est **un atout primordial pour le renom et la prospérité de VGP.**

C'est paradoxal au moment où l'Université change de logo en mettant Versailles en avant.

- VGP pourrait être le moteur de la synergie entre le tissu économique et culturel local (Chambre de Commerce, entreprises, associations, ...) et les établissements d'enseignement et de recherche.

Il serait dommageable que Versailles se recroqueville uniquement sur son passé culturel, certes prestigieux, et, faute d'intérêt et de compétences, ne s'ouvre pas plus aux cultures scientifique et économique, condition indispensable d'un nouvel élan de prospérité.

3 - Propositions

Pour concrétiser la synergie nécessaire entre les collectivités locales et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, nous faisons les propositions suivantes :

À court terme

- Tout faire pour conserver l'ISIPCA à Versailles ou dans VGP.
- Accueillir rapidement l'exposition retraçant les 20 ans de l'UVSQ.
- Continuer le développement des logements étudiants en liaison avec l'UVSQ, comme cela se fait déjà à Saint-Quentin.
- Disposer, à l'office de Tourisme et dans les différentes mairies, d'informations et de brochures pour l'UVSQ, l'Institut Supérieur International du Parfum, de la Cosmétique et de l'Aromatique Alimentaire (ISIPCA), l'École Nationale d'Architecture de Versailles (ENA-V) et les différents établissements d'enseignement et de recherche de Versailles et de VGP (avec HEC, INRA, INRIA, etc..).
- Améliorer la signalétique dans la ville pour renforcer la présence et l'accessibilité à l'UVSQ, à l'ISIPCA et aux autres écoles d'enseignement supérieur.
- Participer à la démarche de rapprochement de l'UVSQ avec l'université de Cergy-Pontoise, autour de thèmes spécifiques concernant VGP, comme l'environnement et la protection du patrimoine.
- Élargir les fonctions de la nouvelle pépinière d'entreprises en associant les écoles et laboratoires présents dans VGP (UVSQ, INRA, INRIA, HEC,...) et la CCI afin de profiter de leurs expériences.

À moyen terme

- Construire une résidence pour étudiants (UVSQ, ISIPCA, Architecture, Paysage, Beaux-Arts,...).

- Héberger le siège de l'UVSQ dans un nouveau bâtiment offrant plus de place et plus conforme au niveau d'excellence de l'université, afin d'éviter que ce siège ne déménage vers Saint-Quentin-en-Yvelines ou Saint-Germain-en-Laye.

- Utiliser les réserves foncières de VGP pour construire des bâtiments permettant l'agrandissement de l'ISIPCA et pour mettre en valeur des entités comme Mov'eoTec, Fondaterra et Patrima.

A long terme

Afin de mettre en œuvre concrètement la synergie entre le domaine universitaire et le tissu économique nous proposons la création d'une entité spécifique chargée d'en être le " moteur ". En attendant qu'une telle entité couvre le niveau départemental, territoire couvert par l'UVSQ et la CCIV, nous suggérons qu'elle soit créée en premier et en urgence dans VGP.

Cette entité, qui pourrait s'appeler "Développement de la connaissance et de l'économie ", serait composée de spécialistes universitaires, d'ingénieurs, de gestionnaires et de représentants du monde économique, sociétal, culturel et associatif. Elle établirait la liste de l'ensemble des établissements universitaires, de recherche, industriels, sociaux et culturels de VGP, mettrait en place une information sur les laboratoires et se fixerait comme objectif d'inciter des actions, par exemple dans les domaines suivants :

- Circulation et transports (personnes de tous âges, valides et invalides), sécurité routière, avec IFSTTAR, INRIA, ... et collectivités locales.

- Qualité de l'habitat durable (énergie, isolation, ...), en particulier pour les maisons anciennes l'habitat collectif et les bâtiments publics (gares, hôpitaux, écoles, ...).

- Utilisation de nouvelles sources d'énergies pour l'habitat et pour les acteurs économiques (solaire, géothermie, forêts, ...). Un exemple : le partenariat de performance énergétique signé en 2011 entre UVSQ et Cofély GDF SUEZ.

- Nouvelles méthodes de collecte et de recyclage des matériaux et des déchets, plus particulièrement ceux qui sont produits localement.

- Alimentation et santé, à tous âges, adaptées aux faibles revenus, lutte contre l'obésité des enfants et des adultes, aide à la gériatrie.

- Intégration dans la société, lutte contre l'exclusion,

alphabétisation (lecture, écriture, informatique, ...), formation aux nouvelles technologies, accueil de classes, information sur les métiers de l'enseignement et de la recherche au XXIe siècle.

- Informatisation de l'agglomération :

- enseignement et utilisation de l'informatique dans les écoles, en particulier pour les enfants en difficulté.

- sécurité et protection informatique des données privées et publiques et des logiciels, en particulier protection contre les attaques informatiques et protection des enfants et de la vie privée. Mais aussi pérennisation des supports contenant ces données.

- câblage de VGP avec des services en ligne efficaces, interactifs, accessibles à tous niveaux de connaissance et tournés vers les citoyens, en particulier les plus faibles.

Pour valoriser ces actions, nous suggérons la tenue d'un congrès international tous les 3 ans sur le thème du développement durable dans la Ville, congrès avec un volet tourné vers les collectivités territoriales qui présenteraient leurs dernières réalisations et leurs projets (collectivités françaises, européennes et internationales) et un deuxième volet entièrement scientifique sous la responsabilité de l'université (avec, classiquement, comités de programme et de sélection internationaux). Le palais des congrès devrait éventuellement être rénové pour offrir les services nécessaires : un amphithéâtre pour les présentations et de nombreuses petites salles de travail et d'échanges, équipées d'Internet et de Wifi.

Enfin le potentiel de recherche et d'enseignements supérieurs et techniques pourrait également être utilisé pour mettre en place une véritable politique d'accueil et d'accompagnement d'entreprises (création, suivi, recyclage et formation permanente des personnels).

Extrait de la revue de janvier 2012 - Association Essor de Versailles – <http://www.essor-de-versailles.fr>